

Évangile de Jean

Essai de déchiffrement du principe qui préside à sa construction

Prologue (sur le plan divin)

A – Le Logos = « Action de mettre en rapport la parole avec la chose qu'elle vise ». Parole qui fait être ce qu'elle dit. Traduction de *dabhar / dāvār*.

B – Jean-Baptiste : venu témoigner de la lumière, mais les hommes ne l'ont pas reçu.

C – Le « logos » s'est fait chair et il a installé sa tente parmi nous (antétype : Moïse, les tables de la loi, la traversée du désert). Avec le « logos », répétition d'une opération ancienne, inachevée, conduite cette fois jusqu'à son terme (l'Église sous la conduite des 'épiscopos').

D'emblée il importe d'expliquer le principe qui organise le texte qui suit le prologue (l'évangile de « Jean ») : une progression, un mouvement de révélation progressive de Jésus comme le Logos (soit « Fils de Dieu ») emporte avec elle un mouvement régressif, une sorte de ré-gression, de remontée vers la source, vers l'origine, vers le Logos tourné vers Dieu ; cette ré-gression conquérante comporte trois époques :

a- un avant-dernier état de la révélation et de l'alliance, à l'époque de Jésus de Nazareth et des Assemblées nazaréennes (disons de 28 à 70) (3^e époque avant la révélation proprement dite qui coïncide avec l'écriture du texte que nous lisons après la chute du temple, après 70) ;

b- un deuxième état de la révélation et de l'alliance, celui de la Loi à Moïse ;

c- un premier état, l'alliance, suspendue au sacrifice du fils, avec Abraham.

Cette organisation est conforme à la figuration du temps dans la langue hébraïque : une ligne regardant vers l'avant, une ligne regardant vers l'arrière ; plus grande est la progression, plus vaste est la portion de passé « récupéré ». Elle est également conforme au commentaire, chaque sabbat, dans la synagogue, de la lecture de la Loi et des Prophètes, commentaire qui a pour fonction de les articuler au temps présent.

Second prologue (sur le plan terrestre)

Les premiers disciples (lien avec Jean Baptiste) : André – Simon (dit Céphas) – Philippe – Nathanaël-sous-le-figuier : spécialiste des écritures ; les quatre font le lien entre l'ancien (Jean Baptiste – la loi de Moïse) et le nouveau (l'enseignement de Jésus de Nazareth).

Que « Jean » mentionne « Céphas » permet de déduire que la rédaction date, au plus tôt, des années 80. A situer plutôt dans les années 90, à l'époque de la rédaction de la « Lettre aux Corinthiens » de Clément de Rome, repère-origine de la mention de « Pierre / Céphas » « apôtre ». La malédiction des minim (hérétiques) et nozrim dans la prière récitée dans la synagogue daterait des années 85. Or notre texte a été écrit après l'exclusion de la synagogue. En revanche, il laisse entendre que les transformations idéologiques dans les Assemblées Nazaréennes ont été opérantes à partir de la destruction du temple.

On ne peut rien comprendre à l'écriture de l'évangile attribué à « Jean » si l'on persiste à ignorer que

- 1- Les disciples de Jésus de Nazareth se sont constitués en Assemblée analogue aux Assemblées de la société civile grecque après la mort de leur maître ; date probable

- de l'institution de l'Assemblée, que j'appelle nazaréenne : année 32 (voir plus loin).
- 2- L'Assemblée nazaréenne disposait, primitivement, d'un recueil de l'enseignement de leur maître, auquel s'est ajouté ensuite un recueil de quelques formules remarquables du maître, rapportées par Simon, transcrites et recueillies par un dénommé Jean, dit Marc. Le but de l'Assemblée était justement la sauvegarde de l'enseignement du maître.
 - 3- Les deux recueils en araméen ont été rassemblés pour former un texte suivi, traduit en grec de la *koinè*, par un compagnon de Paul, dénommé Silas, également auteur du mémoire des tribulations de Paul dans ses rapports avec les adeptes de la Loi mosaïque.
 - 4- Paul et Silas ont tenté de faire reconnaître la légitimité, parmi les *haireseis* judaïques, les « choix de vie » judaïques, de la voie « nazaréenne ». Ils ont échoué et ont sans doute été exécutés en 63.
 - 5- En 64, à l'instigation d'un envoyé des autorités de Jérusalem, Flavius Josèphe, à la suite d'un incendie de Rome, a lieu une tentative d'exterminer tous les « nazaréens » de Rome (membres de la synagogue, à cette époque).
 - 6- La révolte de Judée détourne l'attention des Nazaréens sur tout le bassin méditerranéen.
 - 7- Après la chute du temple, sous la conduite des Tannaïtes, les adeptes de la Loi de Moïse obtiennent de Rome l'autorisation d'établir un tribunal à Yavné (Jamna). Les sadducéens se rallient à eux. En revanche, les membres de la caste sacerdotale de Judée, issus de la dissidence, pour simplifier, « sadocide », d'idéologie « essénienne » (encore une fois, pour situer le groupe à l'intérieur des idéologies juives) investissent les Assemblées nazaréennes (en Asie Mineure et à Rome), leur apportant une organisation hiérarchisée [le Conseil est placé sous la conduite d'un 'évêque' et les Anciens revêtent tous la dignité de 'prêtres' (presbuteroi)], un rite ('l'eucharistie') et bientôt une écriture spécifique (l'Évangile quadriptyque et des 'lettres' 'apostoliques').

C'est précisément dans ce contexte d'investissement des Assemblées nazaréennes transformées en Église chrétienne que le texte que nous lisons sous le titre « évangile de Jean » a été écrit, comme légitimation de l'œuvre sacerdotale.

Toute la question est de savoir si nous avons à faire à un texte obéissant à une visée dans son élaboration ou à plus d'une visée. OR IL NOUS APPARAÎT QUE LA VISEE DU TEXTE EST UNIQUE ET QU'ELLE NE SE COMPREND PAS EN DEHORS DU CONTEXTE DE LA REFOUNDATION DU JUDAÏSME PAR LES PHARISIENS A YAVNE, A PARTIR DES ANNEES 80. LE TEXTE NE PEUT DONC PAS ETRE CONSIDERE COMME UN TEMOIGNAGE PRIMITIF SUR JESUS DE NAZARETH.

Articulation temporelle de la suite « Jean-Baptiste » - « Disciples » (suite du premier chapitre)

Premier moment : voix dans le désert ; baptême de Jean ; il témoigne : je ne baptise que dans l'eau ; au milieu de vous se tient debout celui dont vous ignorez qui il est ; je ne suis pas digne de délier la courroie de ses sandales. Cela se passe à Béthanie.

Le lendemain : Jésus vient à lui ; Jean est *témoin de la descente de l'Esprit* en lui (« Jean » ne dit pas qu'il a été soumis au baptême de l'eau).

Le lendemain : Jean désigne « l'agneau de Dieu » à Philippe et André, lequel va chercher Simon, dit « Céphas », son « frère ». (Tous deux sont peut-être de la même famille élargie, mais peu probablement frères au sens propre : l'un porte un nom grec, l'autre araméen. Je pense plutôt que « Jean » fait de « Simon-Céphas » le frère d'André

pour légitimer le remplacement d'André à la tête de l'Assemblée nazaréenne par « Pierre ». Celui qui atteste qu'André était à la tête de l'Assemblée nazaréenne est un dénommé Papias, qui a tenté de rassembler des paroles de Jésus de Nazareth en interrogeant des compagnons de ses disciples, probablement dans les années 80.)

Le lendemain : Nathanaël-sous-le-figuier (= lecteur et interprète des écritures). Son « élection » (« Je t'ai vu sous le figuier ») est celle d'un scribe.

Ce sont là les étapes successives de la « révélation » de Jésus : il est là, parmi vous, mais nul ne le reconnaît ; Jean le révèle en tant qu'agneau qui enlève les péchés du monde et en tant que *celui sur qui l'Esprit est descendu* (ses paroles – *rhēmata* – sont donc un *logos* – une parole qui fait exister ce qu'elle dit) ; il est révélé comme l'agneau à Philippe et André, à Simon, par André, comme le Messie ; Jésus « révèle » à Nathanaël sa fonction de scribe. Jésus « agneau de Dieu » est une idée qui se rattache à l'interprétation sacrificielle de la mort sur la croix ; elle est postérieure à la chute du temple. Toutes les interprétations sacrificielles des épîtres de « Paul » ont en réalité été élaborées après la mort de Paul et après la destruction du temple. C'est l'œuvre scripturaire de « prêtres » (*hiereis*), spécialistes et professionnels des sacrifices.

Simon, dit Céphas, et « Nathanaël » permettent de rattacher le récit de Simon, noté par Marc, et le recueil des paroles du maître au « *logos tou Theou* » que « Jean » est en train de transcrire. (« Jean » entre guillemets signifie le scribe du texte que nous lisons sous le titre « Évangile selon Jean ». Il apparaîtra que nous pouvons admettre qu'il y a bien un principe générateur qui permet d'unifier tous les éléments de cet évangile, que l'hypothèse de plusieurs auteurs est erronée).

André et Philippe permettent de rattacher l'Assemblée des Nazaréens à « l'Eglise » qui est en train de se mettre en place (années 80-90). « André et Philippe » sont repoussés à l'arrière-plan en tant qu'hellénistes ; « Simon » > « Céphas » > (Petros / Petrus) est le médiateur de transmission à l'Eglise de l'œuvre de l'Assemblée nazaréenne. Ce qui laisserait entendre que les initiateurs de l'Assemblée nazaréenne à Jérusalem, en 32 – voir plus loin – ont été des Judéens hellénophones, parmi lesquels on peut compter Silas, et donc nommément « André » et « Philippe ». Au moment où l'Assemblée est devenue « Eglise » (par introduction d'une hiérarchie sacerdotale et des rites « hiératiques » - baptême ; eucharistie -) André a été effacé et remplacé par « son frère » « Simon » devenu « Céphas » / Petros / Petrus, « pierre d'angle de l'édifice » mis en place. Simon (comme Philippe, nous le verrons) peut être en effet considéré comme un « traître », comme celui qui trahi l'Assemblée Nazaréenne pour l'absorber dans l'Eglise (chrétienne).

Nathanaël (« Mon Dieu a donné ») est un substitut métonymique de Matthieu (« Cadeau de Dieu »). Pourquoi « Jean » a-t-il éprouvé le besoin de modifier l'apparence du nom de celui qui a pris des notes de l'enseignement de Jésus ? Afin, vraisemblablement, de réapproprier à sa tradition un scribe appartenant aux marges aussi bien de la tradition pharisienne, sadducéenne que de celle des prêtres dissidents, que je continuerai à nommer les « sadocides », tradition à laquelle « Jean » appartient. Son appartenance à cette tradition apparaît d'emblée, dès le prologue, dans la mise en scène de l'opposition entre la « lumière » et les « ténèbres ». Quant à la place proéminente qu'il confère au « logos », elle s'explique suffisamment par l'usage qui a été fait de la notion dans la traduction de la Septante (« parole efficace / parole créatrice : parole qui fait exister ce qu'elle désigne » : *dabhar / dāvār*. Il s'agit en même temps de laisser entendre que son texte est *l'incarnation du Logos* et qu'il est l'héritier de l'enseignement de Jésus de Nazareth).

« Jean » (l'écrivain) retient donc quatre noms recouvrant quatre membres du Conseil de l'Assemblée nazaréenne (André, Simon, Philippe, Matthieu) ; *dans son texte, les disciples, ce sont donc non ceux qui ont accompagné Jésus en Galilée mais les membres de l'Assemblée nazaréenne, après la crucifixion*. Sur le plan de l'énonciation, le repère-origine temporel, ce sont les années, disons, 90 ; sur le plan de l'énoncé, du temps

représenté, le contenu narratif commence à l'époque qui a suivi la crucifixion et la croyance à la résurrection.

[« Jean » ne désigne ni Thomas, ni Jean, ni Jacques. Premiers éléments : Pour Thomas, la raison est simple : ce n'est pas un Galiléen ; en outre, on peut supposer qu'au moment de la fondation de l'Eglise, Thomas a fait dissidence. Les fils de Zébédée, Jean et Jacques, disparaîtront vite de la scène (début des années 40). Une complication pour introduire de la clarté dans ce qui s'est passé : à l'intérieur du Conseil, après 43-44, Jean et Jacques, fils de Zébédée, ont été remplacés par Jacques, le (demi-) frère de Jésus et par Jean, probablement un membre de la caste sacerdotale, à la tradition de qui appartient le rédacteur de l'évangile. Mais ce Jean, probablement d'une famille de Jérusalem liée aux familles régnantes, n'est pas « sadducéen » ; sur le plan idéologique, il appartient à la mouvance essénienne-sadocide. A partir du moment où Jacques et Jean jouent un rôle prépondérant dans le Conseil de l'Assemblée de Jérusalem, les « hellénistes », ceux qui restent le plus fidèle à l'enseignement de Jésus de Nazareth, alliés de Paul, s'éloignent de Jérusalem et se regroupent probablement à Antioche. La tradition a conduit André à Patras ; Philippe s'est installé à Césarée maritime et a travaillé en Samarie ; au moment de la révolte de 66, ou après la chute du temple, il a sans doute émigré dans région d'Héliopolis, où une tradition localise le tombeau de ses filles ; à ce moment, il a probablement rejoint l'Eglise.]

Fonction de l'écriture de l'évangile : « révéler » Jésus comme « Fils de Dieu », « Messie = Christ » en tant que Prêtre exécutant son propre sacrifice (« voici l'agneau de Dieu »), l'offrande du « Fils » au « Père », en tant que tel « logos », « parole qui fait exister ce qu'elle nomme / désigne » (qui 'met en rapport' le mot avec la chose qu'il désigne).

L'évangile reprendra des éléments d'une écriture antérieure (la loi mosaïque aussi bien que les écritures nazaréennes) pour greffer sur eux « la révélation du Fils de Dieu », non pas « au temps de Jésus » (qui n'est qu'un arrière-plan), mais au temps de l'écriture de cette révélation (entre 80 et 100, disons vers 90, à Ephèse, nous le verrons peu à peu, au temps du débat des prêtres fondateurs de l'Eglise, des sadocides, avec les Pharisiens (la génération des Tannaïtes après la destruction du temple), refondateurs du judaïsme mosaïque à Yavné (années 80 à 100).

L'idée de « verbe / parole » s'exprime en grec par le mot *rhēma* (*wrēma*) : union du signifiant et du signifié = « verbe »

Qu'entend sous l'emploi de *Logos* par Jean, notamment dans le syntagme, emprunté à la Septante, *logos tou Theou* ? *Logos* traduit *dabhar*, « mise en relation de la parole avec la 'chose désignée' ». Le « Logos » incarné est détenteur de la « parole créatrice » (qui fait être ce qu'elle dit) du Père. Il est la modalité selon laquelle Dieu s'engendre lui-même, Père et Fils, et relation entre le Père et le Fils, Esprit.

L'évangéliste est LE MEDIATEUR DIRECT du « Logos », par « inspiration de l'Esprit » ; L'ORIGINE DE SA PAROLE, CE N'EST PAS L'EPOQUE DE LA VIE DE JESUS DE NAZARETH, MAIS CELLE DE LA « RECONNAISSANCE » DE JESUS EN TANT QUE « FILS DE DIEU » ET DONC « LOGOS », C'EST-A-DIRE L'EPOQUE QUI A SUIVI LA DESTRUCTION DU TEMPLE.

La révélation de Jésus en tant que Logos se fait au cours de trois cycles annuels, chacun d'eux étant en même temps la projection d'un plan de l'histoire sur le plan de la reprise de cette histoire du point de vue de la révélation du Fils de Dieu ; le premier plan de l'histoire projetée, ce n'est pas le temps de Jésus de Nazareth, comme dans l'évangile de Marc, mais celle des *Nazaréens* (la période de 32 à la chute du temple, en 70).

A – Premier cycle annuel

Récupérer le temps des premiers disciples (les Nazaréens)

1 – Cana :

Un temps proche de pâque : « Le troisième jour » :

Dès le début le récit présente une singularité ; ce « troisième » jour ne se rattache pas aux jours précédents qui concernent le témoignage de Jean, le baptême de Jésus, l'appel des premiers disciples (ce devrait être le « cinquième » jour) ; il a donc une signification allégorique

= Le jour de la dernière alliance (après le mosaïsme et Abraham) qui coïncide avec le « jour » de la résurrection (il est ressuscité le 3^e jour). Donc : au temps de la résurrection, il nous faudra préciser, « du Fils de Dieu », *ce qui nous situe au-delà de la première génération des disciples*, au-delà de Paul dont les *Actes des apôtres* rédigés en grec de la *koinè* laissent clairement entendre qu'il n'a jamais fait l'hypothèse que Jésus de Nazareth eût été « Fils de Dieu ».

Les « noces » de Cana ont donc lieu au « temps » de la résurrection et, dans ce temps de la résurrection, au temps où l'on a compris que la résurrection de Jésus signifie qu'il est « Fils de Dieu ». Nous allons bientôt apprendre que les disciples n'ont pu comprendre la formule « Détruisez ce temple et en trois jours je le rebâtirai » qu'après la destruction du temple de Jérusalem. LE REPERE-ORIGINE TEMPOREL DU RECIT EST DONC L'EPOQUE QUI A SUIVI LA DESTRUCTION DU TEMPLE. D'autres indices dans le texte laissent entendre que la « prise de conscience du « *Logos tou Theou* » (le Logos de Dieu) est contemporaine de la refondation, par les Pharisiens, du judaïsme mosaïque à Yavné ; les « noces » de Cana ont été célébrées vers 90 (voir plus haut) : LEUR CELEBRATION EST L'ACTE FONDATEUR DE L'EGLISE, quelque part en Asie Mineure (en Galilée ?), le lendemain du sabbat, un « jour du Seigneur », un dimanche, au cours d'un « partage de la nourriture », transformé en repas eucharistique sous l'autorité (probable) d'un 'évêque', en terme des communautés du désert, d'un *mebaqqer* (que l'on traduit par « inspecteur »).

A Cana sont invités la mère et les disciples, ces derniers afin qu'ils soient eux aussi témoins de la « révélation » de la divinité de Jésus.

Comment entendre le dialogue entre la mère et le « fils » ?

2, 3-5

καὶ ὑστερήσαντος οἴνου λέγει ἡ μήτηρ τοῦ Ἰησοῦ πρὸς αὐτόν, Οἶνον οὐκ ἔχουσιν; (4) [καὶ] λέγει αὐτῇ ὁ Ἰησοῦς, Τί ἐμοὶ καὶ σοί, γύναι; οὐπω ἤκει ἡ ὥρα μου. (5) λέγει ἡ μήτηρ αὐτοῦ τοῖς διακόνοις, Ὅ τι ἂν λέγῃ ὑμῖν ποιήσατε.

Verset 4 : Etant donné la réaction, positive, de la mère au propos de son fils, il est invraisemblable que ce dernier la rabroue. Je propose donc de lire : Ἐμοὶ τι καὶ σοί (τι), γύναι, οὐπω ἤκει ἡ ὥρα μου « A moi quelque chose et à toi (quelque-chose) là où par un moyen ou par un autre vient mon heure. »

Je traduis 2, 3-5 : « Comme le vin *tardait à venir*, la mère de Jésus lui dit : « Est-ce qu'ils n'ont pas de vin ? » (ou bien l'affirmation : « Ils n'ont pas de vin ! »). Et Jésus de lui répondre : « Fais ce qui te revient, je ferai ce qui me revient là où, par un moyen ou par un autre, vient mon heure. » Sa mère alors d'expliquer aux servants : « Faites ce qu'il vous expliquera ».

Moment de prise de congé de l'ascendance terrestre avec la complicité de la mère qui a compris que quelque chose était en train de se passer (le vin se fait attendre et non vient à manquer : *les nazaréens n'ont pas compris qui était Jésus*). D'où le contrat de communication du fils avec la mère : tu sais ce que tu as à faire ; je sais ce que j'ai à faire.

Pourquoi Jean confère-t-il ce rôle à la mère ? Parce qu'elle seule pouvait savoir quelque chose de son ascendance divine.

1^{er} « signe » : première manifestation de la puissance de « Jésus » en tant que « *logos tou Theou* », parole qui « fait être » ce qu'elle signifie. L'eau (la parole de l'alliance qui donne la vie) est vin pour celui qui croit que Jésus est Fils de Dieu.

La nouvelle alliance dont le symbole n'est plus l'eau (du rocher du désert) mais le vin (ivresse divine, mais surtout figure du sang du sacrifice). Cette nouvelle alliance l'emporte d'autant sur l'ancienne (la première) qu'elle est scellée par le *Logos tou Theou*, lui-même. Les sadocides ont au moins compris ceci : une vraie alliance de Dieu ne pouvait être scellée que par Dieu avec lui-même.

2 – Purification du temple : en réalité : la résurrection a fait de Jésus le temple nouveau.

La prise de conscience du « corps de Jésus » comme le lieu où Dieu habite n'est pas antérieure à la destruction du temple.

« Cana » en Galilée se substitue à Jérusalem ; le repas de « noce » coïncide avec le partage de nourriture le « jour du seigneur », du « dimanche » qui suit le sabbat. Pourquoi le choix de « Cana » : accomplissement de la promesse de la terre où couleront le lait et le miel, remplacés par le « vin » comme allégorie de la nouvelle alliance.

Cana = le nouveau Canaan, celui du vrai accomplissement de la promesse.

3 – A « Jérusalem »

Comprendre la Jérusalem d'après la chute du temple, le centre de la vie spirituelle des Judéens restés fidèles à la loi de Moïse sous l'autorité des Pharisiens (Tannaïtes). Jérusalem = Yavné (Jamna).

Nicodème le « maître en Israël » / rabbin (dialogue secret à Jérusalem) : thème du dialogue : « renaître » = « naître d'en haut » : de l'eau et de l'Esprit (*souffle*).

Dialogue secret : donc sans témoins en dehors des deux interlocuteurs et de l'Esprit. Cela signifie que pour « Jean » la connaissance de ce dialogue est médiatisée par l'Esprit = texte inspiré. Ce qui vaut une fois vaudra pour les autres fois. Il est donc inutile de se demander s'il y a eu un dialogue, en temps historique, entre Jésus de Nazareth et Nicodème. Ce n'est pas Jésus de Nazareth qui s'entretient ici avec Nicodème Jésus reconnu comme le Logos = Fils de Dieu.

Naître d'en haut = « naître de la croix ». Reconnaître sous la suprême humiliation l'identité du « Très Haut ».

« Nous témoignons » = « nous, les disciples – nazaréens et disons – sadocides –, mais vous ne voulez pas admettre notre témoignage = « vous » les pharisiens de la refondation judaïque, les « yavnistes » (regroupés autour du Sanhédrin de Yavné).

Transition vers un retour à Cana : au bord du Jourdain au lieu-dit « les sources », du côté des « disciples » de Jean Baptiste : « Je ne suis pas le Messie ». *Autrement dit : dans les années 80, il existait un courant se rattachant à Jean Baptiste, que les « chrétiens » s'efforcent d'intégrer dans leur propre communauté.*

4 – (Chapitre 4, > 42) En traversant la Samarie : « le puits de Jacob » et la femme venue puiser de l'eau.

Trait caractéristique : quiconque boira de mon eau, n'aura plus soif.

Ne pas oublier que l'eau du puits est une métaphore de la « Loi d'alliance » mosaïque.

Sur le plan du temps représenté, l'épisode « récupère » un moment antérieur aux « noces » de Cana. Toute la population reconnaît, après la femme, que Jésus est le messie. Allusion probable à l'accueil favorable du « recueil du maître » en Samarie (*Actes*, chapitre 8), répandu par Philippe ; mais le chapitre laisse peut-être également entendre qu'après la destruction du temple, les Samaritains sont restés fidèles au « recueil du maître ». « Qui boit de mon eau n'aura plus soif » : façon de dire qu'il ne désirera pas boire le « vin » de la révélation « sacerdotale ». Il reste que qui écoute les « paroles de Jésus de Nazareth » n'aura plus soif.

« Le puits » métaphore de la Torah est ici la métaphore du « recueil (des paroles) du maître » = de Jésus de Nazareth.

5 –

(Chapitre 4, 43 à la fin)

2^e signe : retour à Cana.

Nul n'est prophète en son pays, or Jésus est accueilli en Galilée ; il n'est donc pas de Galilée !

Guérison de loin du fils d'un *basilikos*, d'un officier de la maison du roi (hérodien ? romain ?) L'officier « a confiance dans le *logos* que lui a dit Jésus », c'est-à-dire en une parole qui fait être ce qu'elle dit.

La parole de Jésus atteste qu'il est « le *logos* » de Dieu. Mais pourquoi pas, aussi : accueil de la « parole de Dieu » par les païens. « Jean » joue avec le sens grec de « recueil » (des paroles du maîtres) et le sens sémitico-grec traduisant *dāvār* (dabhar).

Le 2^e signe a eu lieu à nouveau à Cana : la « parole de Dieu » a été entendue par des païens *après la chute du temple* (évacuation de l'œuvre de Silas et de Paul).

Sur le plan du temps représenté, de l'époque des Assemblées nazaréennes, il est probable que l'épisode renvoie à un accueil favorable du nazaréisme par une autorité politique liée au pouvoir romain (renvoi à Félix, son épouse Drusille et à Hérode Agrippa ?)

L'entreprise sadocide, à laquelle appartient « l'évangile de Jean », a été une entreprise d'effacement déterminé de l'œuvre des disciples de la première génération, des Nazaréens, d'André, Philippe, Paul, Silas.

6 –

(Chapitre 5)

Un homme paralysé depuis 38 ans est guéri près d'une piscine (Bethzatha) à Jérusalem, un jour de sabbat.

« Jérusalem » est toujours à entendre comme une allégorie de Yavné.

La piscine au portique, dont l'existence n'est pas attestée à Jérusalem, évoquerait en filigrane une piscine de la région de Pergame / Hiéropolis (où il y avait un sanctuaire d'Apollon) et des sanctuaires de guérison (*asklepeion*). Or une tradition atteste la présence de Philippe et de ses filles à Hiéropolis. Le « martyr » de Philippe en 80 pourrait au moins indiquer la date de sa mort !

Comment est construit cet épisode ?

Il est la reprise du récit primitif du « recueil des anecdotes de Simon » (Marc, 2, 1-12 ; Luc, 5, 17-26) : guérison d'un paralytique au cours d'une conférence, en présence de docteurs de la loi. La guérison est transposée à « Jérusalem » (en milieu Judéen) un jour de sabbat : cela est l'occasion pour « Jésus » d'affirmer son égalité avec le père :

(16) καὶ διὰ τοῦτο ἐδίωκον οἱ Ἰουδαῖοι τὸν Ἰησοῦν, ὅτι ταῦτα ἐποίει ἐν σαββάτῳ. (17) ὁ δὲ Ἰησοῦς ἀπεκρίνατο αὐτοῖς, Ὁ πατήρ μου ἕως ἄρτι ἐργάζεται, καὶ γὰρ ἐργάζομαι. (18) διὰ τοῦτο οὖν μᾶλλον ἐζήτουν αὐτὸν οἱ Ἰουδαῖοι ἀποκτεῖναι, ὅτι οὐ μόνον ἔλθεν τὸ σάββατον ἀλλὰ καὶ πατέρα ἴδιον ἔλεγεν τὸν θεόν, ἴσον ἑαυτὸν ποιῶν τῷ θεῷ

« Et les Judéens poursuivaient Jésus à cause de ceci, parce qu'il faisait cela (une guérison) le jour du sabbat. Jésus leur répondit : « Mon père fait œuvre jusqu'à tout récemment, et moi aussi je fais œuvre. » C'est donc à cause de cela que les Judéens cherchaient à le tuer, parce que non seulement il défaisait (la loi du) sabbat, mais parce qu'il expliquait que Dieu était son propre père, se faisant égal à Dieu. »

Jésus développe ensuite un discours du point de vue du ressuscité, ayant ainsi fait la preuve qu'il est le fils de Dieu. A lui est désormais remis le jugement, c'est lui qui donne la vie :

(24) Ἀμὴν ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι ὁ τὸν λόγον μου ἀκούων καὶ πιστεύων τῷ πέμψαντί με ἔχει ζωὴν αἰώνιον, καὶ εἰς κρίσιν οὐκ ἔρχεται ἀλλὰ μεταβέβηκεν ἐκ τοῦ θανάτου εἰς τὴν ζωὴν. (25) ἀμὴν ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι ἔρχεται ὥρα καὶ νῦν ἐστὶν ὅτε οἱ νεκροὶ ἀκούσουσιν τῆς φωνῆς τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ καὶ οἱ ἀκούσαντες ζήσουσιν.

« Ce que je vous affirme repose sur un appui ferme : celui qui entend mon *logos* – ce à quoi renvoie ce que je dis – et qui fait confiance à celui qui m'a envoyé détient une vie perpétuelle, et ne va pas au-devant du jugement mais passe définitivement de la mort à la vie. Ce que je vous affirme repose sur un appui ferme : vient l'heure, et c'est maintenant, où les cadavres entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui l'auront entendue vivront. »

Il reproche donc aux Judéens de ne pas l'entendre comme le *Logos*, et donc de ne pas croire qu'il est le Fils, que Dieu est son père ; ils ne tirent pas les conséquences de la résurrection ; quant aux premiers disciples, ils n'en ont pas tiré les conséquences correctes ; ils n'ont pas compris qu'il était le *Logos tou Theou*.

L'homme est « paralysé » depuis 38 ans : depuis la destruction du temple (70) moins 38 ans, cela nous fait remonter à 32. Allégoriquement, le paralysé est un « nazaréen », alors que dans l'anecdote de Simon, c'était un adepte de la loi mosaïque ; j'ose l'hypothèse selon laquelle l'Assemblée nazaréenne de Jérusalem a été fondée en 32, sous la conduite d'André, Simon, Philippe, Lévi-Matthieu, les deux fils de Zébédée et un dénommé Thomas. « Jean » disqualifie de la même façon l'histoire nazaréenne et l'histoire mosaïque, l'interprétation de Jésus par la première génération des disciples comme celle des Judéens. Mais le récit nous donne en même temps un renseignement : la guérison du « paralytique » est celle de Philippe, c'est-à-dire celle de sa conversion à la doctrine de Jésus, *Logos tou Theou*. Par métonymie, elle vaut pour la conversion des Nazaréens qui ont accepté de s'intégrer dans « l'Eglise ».

Si l'on ne repère pas correctement l'origine temporelle et spatiale des « paroles » du Jésus qui parle dans « Jean » (après la destruction du temple, dans un rapport d'interlocution avec les pharisiens de la refondation), son langage est inintelligible. Ce « Jésus-là » n'a rien à voir avec le Jésus dont Silas rapporte l'enseignement.

Bouclage d'un premier cycle annuel : le temps de l'inintelligence de la vraie nature de Jésus. Est venue l'époque où les Nazaréens ont été guéri de leur « paralysie », de leur défaut de « foi ».

Le parcours s'est fait en six étapes, les trois dernières (4, 5, 6) sont celles de la « récupération » de l'histoire nazaréenne, les trois premières celles de la mise en place de l'Eglise.

B- *Second cycle annuel* dont on parcourra les fêtes de Pâques, des Tentés, de la Dédicace.

Période mise en place d'une institution de l'Eglise (le rite eucharistique) et double débat, avec les Tannaïtes (80-100) et avec les Nazaréens refusant l'interprétation qui leur est proposée de Jésus, *Logos thou Theou*.

a –

Retour en Galilée, mais cette fois on en franchit la frontière du côté du Nord (Bethsaïde). On sort donc de la Galilée (mouvement analogue dans l'évangile de Marc).

4^e signe.

Multiplication des pains et des poissons (je pense que, dans les autres évangiles, la scène est empruntée à Jean). La pâque est proche (retour d'un cycle annuel).

Ce que la scène a de singulier ici :

- le rôle de Philippe et d'André ;
- ce que la foule déduit du miracle : « il est vraiment le prophète qui vient dans le monde ». « Jésus ayant reconnu qu'ils allaient venir (jusqu'à lui) et l'enlever pour faire de lui un roi (βασιλέα) se retira seul sur la montagne ».

Ses disciples traversent de nuit le lac ; une tempête les menace d'un naufrage ; Jésus les rejoint en marchant sur les eaux. La foule le rejoint et lui demande comment il est revenu en Galilée. La question est l'occasion pour développer un discours dans lequel il affirme : « Je suis le pain de vie » (6, 35). Au ricanement des Judéens, il répond en réaffirmant qu'il est le pain de vie ; « qui mangera de ce pain, aura une vie perpétuelle ». « Et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. »

Le propos est si rude à entendre que « de nombreux disciples » se sont retirés de sa compagnie.

La scène déploie deux moments temporels :

Premier moment, celui de la période nazaréenne, sous les figures de Philippe et d'André, qui propose les trois pains et les deux poissons et sous celle de la foule, prête à faire de lui le « prophète » (de Dieu) et un roi. Jésus se soustrait.

LA SCENE DECRIT ALLEGORIQUEMENT LE PARTAGE DOMINICAL DES REPAS DANS LES COMMUNAUTES NAZAREENNES ET L'ATTENTE DU RETOUR DE JESUS EN « MESSIE » ROYAL. LA « MULTIPLICATION DES PAINS » EST UNE IMAGE DE CE QUI SE PASSAIT DANS LES ASSEMBLEES NAZAREENNES, DE 32 A 70 OU QUELQUES ANNEES PLUS TARD.

Second moment : la traversée du lac et la marche sur les eaux (qui ne peut être entendue que comme marche du ressuscité) sont également une traversée du temps qui nous transpose dans une seconde époque, celle des Pharisiens de la refondation *et de la mise en place du rite eucharistique qui coïncide avec l'affirmation de la divinité* (« Je suis ») : « je suis le pain de vie » / « qui mange ma chair vivra à jamais ». Certes cela doit être entendu « spirituellement », mais l'allusion au rite eucharistique est claire. Le rite provoque par excellence le rejet des Pharisiens et *la sécession de nombreux disciples*. Nous sommes dans le contexte historique de la « lettre de Clément de Rome aux Corinthiens » [résistance à la mise en place d'un Conseil sous la conduite d'un « évêque » (prêtre)].

LA SITUATION D'ENONCIATION DU TEXTE EST VRAISEMBLABLEMENT CELLE DES ANNEES 90. C'EST A CETTE EPOQUE QUE SE CONSOME LA RUPTURE ENTRE LA SYNAGOGUE ET *LES SADOUIDES, LES PRETRES FONDATEURS DE « L'EGLISE »*.

La parole donnée à Simon, à la fin du passage, est une façon de dire que, parmi les Nazaréens, le « parti de Simon » s'est finalement rallié à ceux – des idéologues, des prêtres, dont « Jean » est ici le porte-parole – qui ont élevé Jésus à la dignité de « Fils de Dieu », « Parole de Dieu » se donnant comme nourriture à ceux qui « croient », ce que l'on est en train de leur raconter. « Pierre » parle « au nom des 12 ». Le texte date de la fabrication des « 12 » : il est cette fabrication. Ces « 12 » sont une synecdoque des 12 tribus (de tout le peuple « chrétien » désormais) et de l'Assemblée de la fin des temps.

Au moment de la rédaction de ce texte, il n'était nul besoin de raconter l'institution de l'eucharistie, par Jésus lui-même, le soir de son arrestation, puisque le rite était allégorisé sous l'aspect d'une multiplication des pains, et des poissons : *ἰχθὺς* ! Car le mot de passe en forme d'acrostiche (Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτῆρ) ne pouvait pas avoir été imaginé avant que Jésus n'ait été reconnu et affirmé « Fils de Dieu », c'est-à-dire avant l'écriture de « l'évangile » dit « de Jean », avant l'écriture d'un texte qui soit « le *logos tou Theou* » formulé de la bouche même du « *logos tou Theou* ». La scène ne peut raconter l'institution de l'eucharistie puisqu'elle *est cette institution*.

Enfin, allégoriquement, l'épisode conduit de l'Égypte (Bethsaïde) à Canaan, par passage à pieds secs de la mer Rouge.

Sous les épisodes précédents se profilait un moment de l'histoire nazaréenne ; l'épisode présent superpose l'histoire nazaréenne à l'histoire juive ; les épisodes suivants seront organisés selon le fil conducteur des fêtes successives de l'année juive auxquelles seront associés un moment ultime de l'histoire nazaréenne et des moments de l'histoire juive.

Le moment présent est celui de la sortie d'Égypte et du don de la manne. L'introduction du rite eucharistique est donnée comme l'accomplissement de la promesse de la consolation divine. Elle est le critère « discriminant » : ceux qui ne croient pas sont jugés (condamnés) ; ceux qui croient « ont la vie ». C'est simple, c'est magique ; il suffit de « croire » que celui qui dit cela, dit vrai puisqu'il est *Le Logos tou Theou* ; quant à l'écrivain, il est vrai porte-parole du *Logos tou Theou* puisqu'il est inspiré *et qu'il croit en son incarnation*, dont son écriture est la preuve !

b – (chapitre 7)

Nous sommes d'abord en Galilée, à une époque proche de la fête des Tentes (de l'action de reconnaissance pour les récoltes de l'année écoulée : reconnaissance pour l'introduction du rite eucharistique).

Rappel de l'exode et de la donation de la Loi ; son évocation est ici l'occasion de la disqualifier.

En Galilée : Jésus refuse de monter à Jérusalem, pour célébrer la fête, en compagnie de « ses frères ». Les frères l'invitent à saisir l'occasion « pour se rendre visible au monde ». « C'est qu'ils ne croyaient pas en lui » (donc, qu'il est Fils de Dieu). Toutes les occasions vous sont favorables, répond Jésus ; c'est que, vous, le monde ne vous hait pas, moi il me hait. »

Si le monde ne hait pas « les frères », par métonymie, « Jacques », c'est qu'ils ne rejettent pas la Loi. Étrangement, rien n'est dit de Jacques dans l'évangile de Jean ; il faut sans doute voir en cela un signe : si nous appelons « judéo-chrétiens », il vaudrait mieux dire « judéo-nazaréens », la mouvance dont Jacques était le guide spirituel, alors on peut en déduire que ces « judéo-nazaréens » ne se sont pas ralliés à l'institution de l'Église (avec sa hiérarchie sacerdotale venue de la dissidence sadocide ou de la mouvance essénienne et ses rites).

Jésus va donc incognito à la fête des Tentes. Il est recherché par les autorités de Jérusalem ; cela ne l'empêche pas d'enseigner dans le temple au milieu de la fête ! Étonnement des Judéens : comment connaît-il les Écritures alors qu'il ne les a jamais apprises ? Cela lui permet d'expliquer la source divine de ses connaissances. Il conteste que l'on sache d'où il vient (il n'est pas le fils de Joseph, de Nazareth). Je suggère que sous cette figure-là de Jésus est suggérée en filigrane la figure de Paul (qui n'a pas entendu Jésus enseigner).

Le chapitre met en scène un Jésus source de contradictions, prenant ses adversaires à contre-pied, que les gardes, membres de la foule, refusent d'arrêter. (Toujours Paul)

Question devant laquelle les foules sont placées : quelle autorité est-elle légitime, celle des Pharisiens ou celle de Jésus ? (Toujours Paul).

La fête des Tentes est une fête d'action de grâces pour les bienfaits reçus, et notamment pour le don de la Loi dans le désert, à laquelle se superpose « le recueil des paroles du maître » (l'enseignement de Jésus de Nazareth), source de la contestation du sabbat. Le « Fils » qui continue le travail du Père poursuit son œuvre *sous la forme du texte qui s'écrit*.

Le moment est celui de la contestation de la validité de la loi mosaïque sous la modalité de son inefficacité et de ses contradictions (la loi prescrit de circoncire le jour du sabbat

où il est interdit de travailler !) Le thème de la circoncision continue la thématique paulinienne.

Plusieurs vaines tentatives d'arrêter Jésus pour le mettre à mort nous renvoient aux persécutions des Nazaréens (citation des membres du Conseil de l'Assemblée devant le Sanhédrin au début du mouvement – entre 32 et 35 ; époque de l'exécution des fils de Zébédée – début des années 40 ; tentatives des autorités de Jérusalem pour arrêter et condamner Paul – fin des années 50). Le débat de Paul portait sur la nécessité de la circoncision.

Les Nazaréens ont « moissonné et vendangé », mais ils n'ont pas su transformer le blé en la chair du « *Logos tou Theou* », le raisin en son sang.

c – transition

(chapitre 8, début)

La femme adultère.

Amphoux a montré que, dans le Codex Bezae, l'épisode se situe au centre de l'ensemble de tout le dispositif évangélique (Matthieu, Jean, Luc, Marc).

Jusqu'à la femme adultère : on reste sous le joug de la loi mosaïque, mais sous la modalité de sa contestation par les disciples de la mouvance Silas-Paul ; la Loi est écrite sur la poussière (geste allégorique de Jésus) ; elle s'efface.

A partir du moment où Jésus absout la femme adultère – allégoriquement, les Nazaréens infidèles à l'alliance mosaïque –, on entre dans le domaine de la grâce / *agapē*, on pourrait tout aussi bien dire « sous le joug de l'Eglise » et de la hiérarchie sacerdotale.

Ou : substitution de l'autorité de l'Eglise à celle des Pharisiens *et des Nazaréens*.

e – la mise en place d'une nouvelle autorité / écriture

Problème qui suit : qui est la lumière véritable ? Qui est le guide véritable ? Qui est véritablement de la postérité d'Abraham. LE DEBAT N'EST PLUS ENTRE PAUL ET LES JUDEENS, MAIS ENTRE LES FONDATEURS DE L'EGLISE ET LES REFONDATEURS DU JUDAÏSME.

Les refondateurs du nazaréisme, les fondateurs de l'Eglise, appelons-les, les « évêques » (issus des sadocides) opposent leur propre légitimité à celle des Pharisiens, défenseurs de la loi de Moïse ; ils l'opposent par la bouche de Jésus « *logos tou Theou* » et qui, en tant que tel, relève de sa propre autorité : « sa parole » est celle du Père. Il suffit de « croire qu'il est le Fils » pour le savoir !

Voir la suite du chapitre : débat dans le temple avec les « Judéens » sur l'autorité du témoignage (mon père porte témoignage pour moi), la lumière, son appartenance au monde d'en haut (où il va par une voie où nul ne peut aller : la croix), son antériorité sur Abraham, donc donateur de la seule alliance authentique et exécutant de la seule ligature (sacrifice du fils) authentique.

La mort du « Fils » sur la Croix permettra de « renouer » la première alliance à laquelle Dieu avait sursis en substituant au fils « attaché » un bélier.

L'effacement de la loi permet de remonter jusqu'à Abraham et l'attente du vrai sacrifice de l'alliance.

f –

(Chapitre 9)

Guérison d'un aveugle de naissance : ouvre les yeux des païens.

9, 22 : Exclusion de la synagogue de quiconque conviendrait que Jésus est le Christ.

Le débat des « prêtres » (sadocides) a conduit à l'exclusion des « chrétiens » de la synagogue.

L'ouverture aux païens est par là-même rupture d'avec les adeptes de la loi mosaïque.

Aveugle de naissance : celui qui n'a pas reçu la révélation de la Loi.

g –

(chapitre 10)

Le bon pasteur : le vrai berger est celui qui entre par la porte dans la bergerie.

« Je suis la porte ; ceux qui m'ont précédé sont des voleurs. »

« Jésus » seul vrai médiateur avec Dieu, Père.

10, 15 : La preuve que je suis le bon pasteur : j'engage ma vie pour celle de mon troupeau.

Affirmation de la messianité « sacerdotale » ; seul « Dieu » peut donner accès à Dieu !

10, 23 : fête de la Dédicace (= fête de fin d'année).

Fin du second cycle coïncidant avec la récapitulation de l'histoire juive.

On lui demande de se déclarer (Es-tu le Christ ?) : Vous ne me croyez pas ; vous n'êtes pas de mon troupeau ; mes brebis connaissent ma voix ; elles connaissent en moi la voix de Dieu ; mon Père et moi ne faisons qu'un.

Les Judéens veulent le lapider pour blasphème. Il leur échappe.

On notera que la question « Es-tu le Christ » est celle qui a été posée à Jésus devant le Sanhédrin dans Luc. L'évangile de « Jean » est donc également une reprise des épisodes des « actes et paroles de Jésus » tels qu'ils ont été rapportés par le « recueil des paroles en araméen » rédigé par Matthieu – Nathanaël et par Simon, dont le récit a été transcrit par Marc ; il est également une reprise du récit de la condamnation à mort tel qu'il a été rapporté par Silas et que l'on peut lire dans l'évangile de Luc. Reprise et correction : ici, Jésus ne répond pas à la question : « Es-tu le Christ », parce que la réponse correcte à cette question, du point de vue de « Jean » et de ses collègues « sacrificateurs » (prêtres) s'ensuit de l'affirmation de la filiation divine, que les Nazaréens n'avaient pas reconnue.

Tout « l'art » de Jean est de faire de Jésus, « *logos tou Theou* », celui qui révèle sa filiation divine et sa messianité sacerdotale : premier et dernier grand prêtre qui s'immole.

La circularité de la preuve ne doit pas étonner : il faut d'abord « croire » en la filiation divine pour ensuite accorder confiance absolue en la parole du Fils.

A la fin du deuxième parcours (annuel), Jésus a rassemblé autour de lui son « troupeau » dont il est le « vrai » pasteur. Adeptes de la loi mosaïque *et nazaréens* sont disqualifiés.

LE « JESUS » QUI PARLE A CE MOMENT-LA DU TEXTE PARLE DONC DU POINT DE VUE DES PRETRES APRES L'INSTITUTION DE L'EGLISE.

Petite remarque incidente : le « troupeau » est désigné sous le nom de *ta probata*, « le petit troupeau », le troupeau des ovins et des caprins. Que nos bons pasteurs exégètes traduisent le mot par « le troupeau des brebis » me laisse, moi en tous les cas, passablement songeur sur la représentation qu'ils se font des individus composant le « troupeau des Eglises ».

La fête de la dédicace commémore la refondation du temple après l'exil ; c'est une fête de fin d'année, de la période des 12 jours intercalaires où, à Babylone, étaient tirés les sorts de l'année à venir (les Pourim juifs) ; elle est allégoriquement également une fête du passage de témoin d'un « roi » ancien à un « roi » nouveau. Il est intéressant de constater que la question posée à Jésus est celle de la « messianité ».

C - *Troisième parcours* : les environs de pâque, à Jérusalem et à Béthanie : mise en place d'une ère nouvelle.

LA REVELATION DU MYSTERE AUX « PASTEURS » DE L'EGLISE.

1 – Préparatifs gestuels

(Chapitre 11) La résurrection de Lazare (« Dieu aide »).

Dans le dispositif textuel de « Jean », ce troisième parcours, du point de vue quantitatif aussi important que les deux précédents additionnés, culmine dans le récit de la

crucifixion, renversement du modèle abrahamique : ici, c'est le Fils qui s'immole en signe de l'*agapē* du Père pour les hommes, ou, du moins, pour ceux qui croient que Jésus est l'incarnation du *Logos*, né de Dieu et grâce auquel Dieu fait retour vers lui-même. Le récit est donc une reprise d'un récit antérieur, sa réinterprétation et son élévation à un statut de révélation suprême. Jésus n'a pas été exécuté, il « s'est immolé ».

Les premiers disciples (André, Philippe, Paul, Silas, etc.) ont admis que Jésus avait été relevé d'entre les cadavres ; il ne leur est jamais venu à l'esprit qu'il était l'auteur de sa propre résurrection, et donc, qu'en tant que tel, il était Fils de Dieu.

« Jean » doit donc introduire dans son récit des épisodes qui légitiment l'interprétation qu'il a élaborée (avec d'autres sans doute) de la crucifixion et de la résurrection de « Je Suis », du « Fils de Dieu ».

a- La résurrection de Lazare (à laquelle « Dieu aide ») n'a d'autre fonction que de « prouver » que Jésus dispose d'une puissance « divine » : à l'égal de Dieu, son Père, il « donne la vie ».

b- (chapitre 12) L'onction de Béthanie anticipe les soins que l'on accorde au mort avant de l'ensevelir ; contrairement à ce que laisse entendre Silas (dans « Luc »), sur Jésus ont été célébrés tous les rites funéraires ; il a donc bien été « enseveli » ; il a fait l'expérience de la mort.

c- Il entre dans Jérusalem, acclamé par la foule, en Messie de la fin des temps ; il accomplit la promesse faite à Israël, en en élargissant la validité à tous les peuples (présence des Grecs). Mais Messie, il l'est en tant qu'il « donne sa vie » afin que sa mort « donne du fruit en abondance ». Il offre un modèle de conduite : sont des semeurs de vie ceux qui « se sacrifient » [donnent (de) leur vie].

2- La révélation du mystère

La fin du chapitre 12 est consacrée à un épilogue. Nous venons donc d'accomplir un parcours.

LE CONTENU DES CHAPITRES 13 A 17 PERMET DE COMPRENDRE LA RAISON DE CET EPILOGUE AU MOMENT DE L'ENTREE DANS UNE JERUSALEM OUVERTE A TOUTE L'HUMANITE.

Jusque-là, les destinataires de « Jean » étaient les Baptistes, les Nazaréens, les Phariséens de la refondation et enfin tous ceux qui croient en Jésus « Logos tou Theou ».

a –

A partir de là, il s'adresse à un petit groupe « des disciples », dont sont énumérés quelques noms (Simon, Philippe, Jude, Judas) ou indiqués quelques signes particuliers (« le disciple que Jésus ἠγάπα » par exemple : non pas « qu'il aimait », mais « qu'il prenait sous sa haute protection » comme on le fait d'un hôte, soit d'un étranger ; un disciple que les autres, peut-être, auraient bien aimé traiter comme un intrus ; on peut également entendre : « celui qu'il trouvait bien bon », « dont il se contentait »).

Seul du groupe des Anciens restent Simon-Pierre et Philippe. Supposons que ce sont les seuls qui se sont ralliés à l'institution sacerdotale. Ils sont désormais intégrés dans le groupe des Douze.

Ces disciples sont « à sa table ». Ils ne sont donc pas très nombreux. Il n'y a pas de femmes parmi eux. Le repas mis en scène n'est pas celui que « Luc » met en scène et qui a regroupé tous ceux qui ont suivi Jésus depuis la Galilée jusqu'à Jérusalem. Les destinataires des « discours » de Jésus des chapitres 13 à 17 sont des « élus » ; allégoriquement, ce sont les membres de la hiérarchie de l'Eglise, les « prêtres », voire, plus précisément, les « pasteurs » des Eglises, les « évêques » (les *mebaqqer*) qui

reçoivent des instructions sur la façon dont ils devront exercer un ministère (« servir ») et à qui est promis l'aide de l'Esprit (qui leur a déjà été nécessaire pour écrire les évangiles). C'est à eux que sont spécialement adressés les « mystères » des récits finals (crucifixion et résurrection). Depuis la multiplication des pains (fin du chapitre 6), il sont « Douze ».

b –

L'arrestation et la manifestation de la royauté de Jésus ;

La crucifixion (l'immolation de soi) et la révélation de sa messianité sacerdotale : le don de la nouvelle et définitive alliance ;

L'institution de l'Eglise.

C'est dans cette dernière partie du texte (13-20) que se révèle plus particulièrement le statut, sacerdotal, du sujet énonciateur du texte. Il est 'probable' qu'il a été un auditeur de « Jean », le prêtre, la « colonne » à qui la *Lettre aux Galates* fait allusion, 'probablement' ce « disciple » « que Jésus ἠγάπα », membre 'probable' d'une famille sacerdotale de Jérusalem, peut-être apparenté à la « mère » de Jésus. De ses entrées dans le palais du grand-prêtre j'en déduis que c'est lui qui a dénoncé le projet de Jésus de perturber l'immolation des agneaux pascaux. Sans doute n'imaginait-il pas qu'il serait condamné à mort ; il est allé sur le Golgotha ; le spectacle de la mort de Jésus a provoqué un effondrement – une commotion de tout l'être dirait peut-être Claudel – immédiatement retourné en expérience paroxystique de *coincidentia oppositorum* : il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que la trahison, puisque Dieu ne pouvait pas renouer une alliance fondée sur le *Logos* sans dissoudre et renier sa propre alliance fondée sur la Loi (le *nomos*). Quelle a été l'expérience mystique de Jean, cette brutale déflagration intérieure, cette irruption en lui d'un souffle comme un viol ? Il fallait que je trahisse pour que Dieu révèle qu'il est *Agapē*, accueil absolu de l'Autre.

Tout cela fait au mieux de l'homme une aliénation de Dieu.